



APPEL DE DOSSIERS D'ARTISTES 2019



Pour une 11^e année consécutive, **Artistes de Coeur** s'associe à la **Fédération des maisons d'hébergement pour femmes** pour la tenue de l'événement ***De la couleur contre la douleur 2019***.

C'est dans le cadre des 12 jours d'actions contre la violence faite aux femmes que cette expo-vente de tableaux, **cette année s'ajoutera un volet sculptures**, présentera plus d'une quarantaine d'artistes peintres, sculpteurs et sculptrices de tous styles du jeudi 28 novembre au dimanche 1^{er} décembre 2019 à la salle multifonctionnelle de Saint-Lambert (81, rue Hopper).

Tous les tableaux qui y seront exposés auront un format de 10 x 10 pouces ainsi que les sculptures qui auront droit à une surface de 10 x 10 pouces et un maximum 15 pouces de hauteur, seront offerts au coût unique de 100\$.

Cette activité vise à rendre l'art accessible tout en participant à soutenir les femmes et les enfants qui se retrouvent dans une maison d'aide et d'hébergement.

La publicité de cet événement sera assurée par le biais d'articles dans différents médias régionaux et métropolitains (journaux, radio, télé), par les médias sociaux (Facebook, Instagram) par des affiches et des cartons d'invitation distribués le plus largement possible ainsi que par notre site Web.

Nous vous invitons à déposer votre dossier d'artiste en prévision de cet événement en consultant les documents suivants.

Votre comité organisateur



DOSSIER D'ARTISTE PEINTRE ET DE SCULPTEUR OU SCULPTRICE

Outre le **formulaire d'inscription dûment complété**,
chaque dossier soumis comprendra :

- Votre CV** artistique avec votre démarche de création;
- 4 photos imprimées** de bonne qualité et représentatives de vos œuvres récentes de petits formats si possible;
- Une enveloppes pré-affranchie** si vous désirez récupérer votre dossier;
- Deux chèques** libellés au nom de *Artistes de cœur*
 - 85 \$ (frais de participation)
 - 15 \$ (frais d'étude de dossier - non remboursable)

Date limite de remise des dossiers : 15 mai 2019

* * *

COMITÉ DE SÉLECTION

Afin de monter une exposition intéressante, il est demandé à chacun de fournir un dossier d'inscription qui sera examiné par un comité de sélection composé de professionnels dans le domaine des arts visuels.

La sélection des participants à l'expo-vente

De la couleur contre la douleur se fera en considérant les critères suivants :

- Une pratique artistique régulière;
- La cohérence de l'ensemble des œuvres présentées;
- La création d'œuvres originales et personnelles;
- La qualité de la présentation du dossier;
- La diversité des styles et des sujets de l'ensemble des dossiers reçus.



ENGAGEMENT DE L'ARTISTE SÉLECTIONNÉ

Production ARTISTE PEINTRE :

- Produire un **minimum** de 12 toiles, **maximum** 20 toiles.
- **Format** de 10 x 10 pouces, type galerie (cotés de 1,5 po d'épaisseur).
- **Toiles** non encadrées, peintes sur les côtés, identifiées à l'endos.
- **Œuvres sur papier** : doivent être marouflées sur des toiles du même type.
- **Vente** au coût de 100 \$, dont 20 % de ce montant sera versé à la Fédération des maisons d'hébergement pour femmes, pour chaque toile vendue.

Production SCULPTEUR ou SCULPTRICE :

- Produire un **minimum** de 6 sculptures, **maximum** 12 sculptures.
- **Sculpture** doit être contenue dans un espace de 10 x 10 pouces et avoir une hauteur maximum de 15 pouces.
- **Couleur**, la sculpture doit avoir de la couleur pour respecter le thème de la couleur contre la douleur.
- **Vente** au coût de 100 \$, dont 20 % de ce montant sera versé à la Fédération des maisons d'hébergement pour femmes, pour chaque toile vendue.

Frais de participation :

- **85 \$** pour diverses dépenses reliées à cette exposition dont un répertoire d'artistes participants (**remboursable** si votre candidature n'est pas retenue).
- **15 \$** pour les frais d'étude du dossier (**NON remboursable**).

Autres engagements :

- **Fournir** le matériel électronique requis.
- **Livrer ses toiles ou ses sculptures** le matin du montage, le mercredi 27 novembre 2019, entre 9h et 11h, sur les lieux de l'exposition.
- **Être présent** lors du vernissage (le jeudi 28 novembre 2019, de 18h à 21h) et lors du finissage (le dimanche 1^{er} décembre 2019, de 13h à 17h).
- **Effectuer**, en plus du vernissage et du finissage, **un bloc de 4 heures de garde** durant les heures d'ouverture de l'exposition.
- **L'artiste accepte** qu'une de ses œuvres puisse être utilisée pour tous documents publicitaires ou promotionnels de l'événement incluant le site Web de l'organisation et de la FMHQ.

ACCEPTATION

- **Chaque candidat**, qu'il soit retenu ou non, en sera avisé dans la semaine du 3 juin.
- **Les dossiers non retenus** seront retournés (incluant le chèque de 85 \$) par la poste à ceux et celles qui auront joint une enveloppe-retour pré-affranchie.
- **Pour les dossiers sans enveloppe-retour** pré-affranchie, le chèque de 85 \$ sera détruit.
- Pour de plus amples renseignements, visitez le site www.fede.qc.ca sous la rubrique Actualités, la page Facebook d'Artistes de cœur, le site Web www.artistesdecoeur.com, ou communiquez avec nous à artistesdecoeur@gmail.com.

À NOTER :

Les dossiers sans chèque seront ignorés et les dossiers qui nous parviendront après le 15 mai 2019 ne seront pas considérés.

Au moment du montage de l'exposition, le comité de sélection se réserve le droit de retirer les œuvres qui ne répondent pas aux critères de sélection.



FORMULAIRE D'INSCRIPTION 2019

ÉTAPE 1 : Imprimez ce formulaire, remplissez-le et signez-le. Vous devez nous le faire parvenir par la **poste au plus tard le 15 mai 2019** à l'adresse suivante :

Artistes de cœur 2019
À l'attention de : Sylvie Pelletier
1617, rue Lavoie, Varennes, QC J3X 1M9

ÉTAPE 2 : Inclure les 2 chèques (libellés au nom **Artistes de cœur**) :
85 \$ pour les frais de participation et **15 \$** pour les frais d'étude de dossier.

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Ville : _____ Code postal : _____

Téléphone résidence : _____ Travail : _____ poste _____ Cell. : _____

Courriel : _____

Site Web : www. _____ Ou www.facebook.com/ _____

ENGAGEMENT (vous devez cocher chaque énoncé)

- Je m'engage à faire parvenir mon dossier d'artiste **au plus tard le 15 mai 2019** (étape 1).
- Si je suis sélectionné-e**, je m'engage à exposer au minimum 12 toiles et au maximum 20 toiles, ou au minimum 6 sculptures et au maximum 12 sculptures, selon les critères de production exigés, et à vendre au coût de 100 \$ chacune.
- Si je suis sélectionné-e**, je m'engage à fournir le matériel électronique requis (démarche artistique et photos de qualité professionnelle d'au moins quatre de mes œuvres et une photo de moi) **au plus tard le 1^{er} septembre 2019**.
- Si je suis sélectionné-e**, j'accepte de faire le don de 20 % du produit de chaque toile vendue à la Fédération des maisons d'hébergement pour femmes du Québec lors de l'exposition. Un reçu pour fin d'impôts sera émis par la FMHQ.
- Si je suis sélectionné-e**, j'accepte que les photos de mes œuvres soient utilisées dans le matériel publicitaire préparé pour l'événement de cette année et celui de l'an prochain (2019 et 2020).
- Si je suis sélectionné-e**, je m'engage à être présent-e au vernissage et au finissage. Aussi, je me rendrai disponible pour un bloc de 4 heures, pour accueillir les visiteurs durant l'exposition et servir les clients éventuels.
- Si je suis sélectionné-e** je m'engage à récupérer mes toiles au moment du décrochage.
Artistes de cœur n'est pas responsable des toiles non récupérées.

Date : _____ Signature : _____